

SMABTP innove et lance la garantie TRC Cyber, première solution d'assurance des données numériques du chantier

Digitalisation des échanges, développement des plateformes collaboratives, recours à la maquette numérique... la gestion d'un chantier est entrée dans une ère nouvelle, entraînant l'émergence de nouveaux risques. En réponse à ces évolutions profondes, SMABTP lance une solution inédite d'assurance permettant de couvrir l'ensemble des constructeurs d'un chantier face aux risques liés à la destruction ou l'altération de ses données numériques.

La cyber criminalité est devenue un véritable fléau et touche les entreprises comme les acteurs du secteur public, quelle que soit leur taille et la nature de leur activité.

Le secteur de la construction ne fait pas exception et connaît aussi des risques émergents liés en particulier à la conception, l'organisation et à la gestion des chantiers. Dans ce domaine spécifique, le développement des plateformes collaboratives multipliant les échanges de données entre intervenants, et le recours à la maquette numérique sont autant de nouvelles cibles potentielles de cyber attaques.

S'assurer contre ce type de risques et les éventuelles conséquences financières en résultant, devient une nécessité. En réponse à ce besoin, SMABTP innove et propose la première solution permettant d'assurer les risques relatifs à l'indisponibilité ou à la destruction des données numériques du chantier.

Proposée en complément d'une garantie Tous Risques Chantier (TRC), la nouvelle garantie TRC Cyber est la première solution de ce type proposée en France. Elle permet de couvrir toutes les données numériques du chantier telles que maquette numérique, informations techniques du bâtiment, estimatifs, métrés...

La garantie TRC Cyber bénéficie à l'ensemble des contributeurs du chantier : maîtres d'ouvrage, promoteur, architecte, bureau d'études, économiste de la construction, entreprises de BTP, équipe BIM... Pour une opération de construction, avec un fonctionnement collaboratif où tous les intervenants sont contributeurs, la garantie TRC Cyber assure et protège collectivement tous les acteurs du chantier. Il s'agit donc d'une solution d'assurance répondant à la problématique particulière du risque numérique du chantier.

Dans le cas d'atteinte aux données du chantier, qu'il s'agisse d'un acte malveillant, d'une panne, d'une erreur humaine, d'une cyber extorsion, cette garantie prend en charge les frais de décontamination et de reconstitution des données, les frais de gestion de crise, les frais résultant de l'obligation de notification des tiers, imposées par la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données personnelles (RGPD), ainsi que les coûts liés aux pertes d'exploitation et retards de chantier éventuels.

Contact presse SMA

Marie-Suzanne Legouet, relations presse
Tel : +331 40 59 76 32 Mob. +336 07 79 07 14
marie-suzanne_legouet@groupe-sma.fr

Pour en savoir plus : www.groupe-sma.fr
Suivez nos actualités via notre fil twitter @GroupeSMA

4 juin 2018 – Communiqué de presse

La garantie comprend également une assistance 24 h/24 et 7j/7. Une plateforme d'assistance permet ainsi la qualification des attaques et des risques et accompagne l'assuré pour limiter les dégâts et les réparer.

À propos de SMA

Avec un chiffre d'affaires assurances de 2,5 milliards d'euros et plus de 3 200 collaborateurs, le Groupe **SMA** assure, en France, pour l'ensemble de leurs besoins en assurance, plus de 200 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, leurs collaborateurs et leurs proches.

Le Groupe **SMA** est constitué de deux sociétés d'assurances mutuelles :

- **SMABTP** (spécialisée dans les assurances de responsabilité, de dommages aux biens et flottes auto pour le secteur du BTP),
- **SMAvie** (spécialisée en assurances de personnes, assurances vie, épargne, retraite, prévoyance).

Ces deux mutuelles sont membres de la SGAM btp (Société de groupe d'assurances mutuelles du BTP).

Le Groupe comprend également 2 sociétés anonymes d'assurances détenues par les sociétés d'assurances mutuelles : d'une part, **SMA SA** (ex SAGENA) qui propose des solutions d'assurances pour les professionnels ; d'autre part, **Protec BTP** qui propose des assurances habitation et auto pour les particuliers.

L'offre de ces différentes sociétés est commercialisée sous les marques **SMABTP** (assurances IARD pour les professionnels du BTP et de l'immobilier), **SMA Assurances** (assurances IARD pour les particuliers et solutions pour les professionnels et entreprises relevant des autres secteurs que celui du BTP), **SMA Courtage** (solutions IARD distribuées via le courtage), **SMAvie** (assurances de personnes) et **SMAvie Courtage** (assurances de personnes distribuées par le courtage).

Le groupe SMA compte également quatre filiales à l'étranger : **Asefa** en Espagne, **Victoria Internacional** au Portugal, **SMA Belgium** en Belgique et **SMABTP Côte d'Ivoire SA** en Côte d'Ivoire.

Contact presse SMA

Marie-Suzanne Legouet, relations presse
Tel : +331 40 59 76 32 Mob. +336 07 79 07 14
marie-suzanne_legouet@groupe-sma.fr

Pour en savoir plus : www.groupe-sma.fr
Suivez nos actualités via notre fil twitter @GroupeSMA